

LE MARIAGE D'AUDREY HEPBURN CÉLÉBRÉ A MORGES

(cp) — La foule, une voiture, des photographes, un sourire charmant... clic clac... Les objectifs se sont ouverts et les portes se sont fermées. Le rideau est tombé. Il n'y aura plus de « suspense ». La meute des photographes italiens qui, depuis quelques semaines pourchassaient l'actrice, pourra mettre un terme à cette poursuite infernale du sensationnel.

Samedi, à 11 h. 45, l'actrice Audrey Hepburn a épousé le psychiatre italien Andrea Dotti, de 9 ans son cadet. Tout d'ailleurs laissait prévoir cette union. Depuis jeudi, la publication de la promesse de mariage était terminée et un œil averti aurait facilement distingué une animation inaccoutumée autour de la villa de l'actrice, « La Paisible », à Tolochenaz. Une villa qui portait fort mal son nom, en l'occurrence.

Le mariage se voulait intime. Il n'y eut aucune publication officielle et pourtant les journalistes et photographes étaient présents.

La salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Morges était trop petite pour accueillir photographes et jour-

nalistes outre les quarante invités, parmi lesquels les habitués des potins mondains auront reconnu plusieurs personnalités.

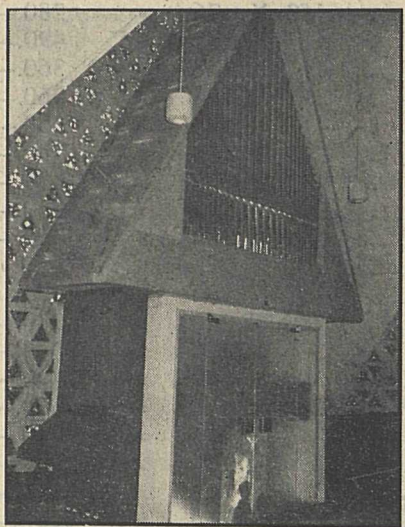
Ils arrivèrent séparément ; lui d'abord. Puis elle, en robe rose, un fichu sur la tête, un bouquet à la main et un sourire sur les lèvres. C'est sous l'œil d'un grand Vaudois, le landamman Monod, qu'ils furent unis, pour le meilleur et pour le pire, par Mme J.-J. Rattaz, officier de l'état civil de l'arrondissement de Morges.

Les témoins étaient, pour Audrey Hepburn, Mmes Doris Brynner et Germaine Lefèvre, dite Capucine, et pour Andrea Dotti, son oncle, Renato Guttuso, et A. Weiller, industriel.

A l'issue de la cérémonie, M. Luc-Etienne Matile, syndic de Morges, remit aux époux une gravure ancienne de la ville, datant du XVIII^e siècle, et trouvée la veille seulement chez un antiquaire rollois. Puis ce fut la sortie des époux qui se sont prêtés aux exigences des photographes avant de gagner la résidence de Yul Brynner, à Buchillon.



VEVEY : INAUGURATION DES ORGUES DE GILAMONT



(cp) — Construit il y a quelques années pour répondre au besoin de pastoration des quartiers en pleine extension de Plan-Dessus, le temple de Gilamont remplit pleinement son rôle, tout en attirant de nombreux visiteurs intéressés par son architecture particulière. Il manquait encore des orgues pour parfaire son aménagement. C'est maintenant chose faite, grâce à une souscription publique et divers dons.

L'instrument a été inauguré dimanche matin, au cours d'un culte présidé par le pasteur Pittet et ouvert par une allocution de M. Schwab-Courvoisier, au nom du conseil de paroisse. Le pasteur Reymond a procédé à la dédicace des orgues dont les possibilités ont été pleinement mises en valeur par M. François Demierre,

organiste. Celui-ci a, au cours d'une réception donnée à l'issue du service religieux, au sous-sol de l'église, présenté les caractéristiques de l'instrument qui comprend douze jeux et qui est l'œuvre d'une maison de Männedorf.

Dimanche soir, un nombreux public a assisté à un concert d'inauguration avec le concours de M. Demierre et de Mme Pittet, titulaire des orgues. Au programme figuraient des œuvres de Louis Couperin, N. Clérambault, J.-S. Bach, A. Hamerschmidt, D. Buxtehude, F. Demierre et E. Gigout. Disons encore qu'au cours du culte, le chœur paroissial a chanté en particulier le psaume 150 en création, sur une musique de M. Georges Dufour, son directeur, accompagnée de deux tontpétistes de talent.

PLAN D'URBANISME AU CONSEIL DE BEGNINS

(cp) C'est sous la présidence de M. G. Betschen que s'est tenue la première assemblée du Conseil communal dans la Grande salle de l'Eu Vaudois, pour une séance d'information donnée par MM. Veuve et Graham, du bureau de l'Urbanisme de Lausanne.

M. Veuve introduit le sujet, il situe le plan directeur et le plan de zone, élément juridique qui n'est pas un plan d'urbanisme. Ce sujet est complété par M. Graham qui, pour les premières études fait un inventaire : mouvement de la population suisse et étrangère, émigration, construction, etc.

Begnins est une charnière entre la plaine et la montagne dont les villages se dépeuplent. Il situe son activité économique, son caractère résidentiel, son infrastructure : eaux, épurateur des eaux, éclairage, incinération des ordures, etc. Puis il situe la hiérarchie des routes à construire pour de longues années.

Begnins avec ses multiples châteaux est dans une situation privilégiée qui implique à des responsabilités d'autant plus que ce bourg fait partie du patrimoine national. Il situe son futur développement à étendre sur nombre d'années et à harmoniser avec son équilibre financier. On retient la dispersion des constructions et les frais pour la commune que nécessitent ces constructions.

La Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes fête ses 50 ans

(cp) — C'est le 24 mai 1919 qu'a été fondée, sous la présidence de M. Jaton, aujourd'hui décédé, la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC). Le but de cette fédération est de coordonner les jeunes forces campagnardes, vigneronnes et montagnardes en unissant les sociétés de jeunesse vaudoises.

Cinquante ans plus tard, la Fédération des jeunesses campagnardes fait preuve d'une vitalité qui se traduit par ce seul chiffre : 75 sociétés y ont adhéré.

Ces sociétés sont réparties dans quatre giron : nord, centre, pied du Jura, la Broye. Elles comptent 1800 membres, dont 350 membres individuels. Les membres actifs sont des jeunes gens, âgés de 16 ans au minimum, célibataires. Ils sont rattachés à une société locale, alors que les membres individuels sont d'anciens membres de sociétés locales qui ont perdu ce

statut en se mariant. Ils peuvent participer en leur qualité d'individuels, à toutes les manifestations organisées par les sociétés de jeunesse.

Chaque année, les quatre giron organisent une manifestation sportive ouverte aux sociétés du giron. Les sociétés d'autres giron peuvent également y participer en qualité de sociétés invitées. Tous les cinq ans, la FVJC organise une fête cantonale qui réunit toutes les sociétés.

Lors de ces réunions sont organisées des épreuves sportives (saut en longueur, saut en hauteur, lancer du boulet, 100 mètres, relais 4 fois 100 mètres, cross), ainsi que des joutes de lutte et la fameuse traction à la corde, véritable rivalité pacifique entre villages vaudois. Chaque année, la FVJC organise un rallye, ouvert à toutes les sociétés et qui met à rude épreuve les facultés intellectuelles des participants, tout en les obligeant à se soumettre à des épreuves non dépourvues d'humour. Un concours de ski est organisé chaque année, à

Leysin ou Château-d'Ex, comme c'est le cas en 1969. Cent cinquante membres peuvent y participer.

Le Tir cantonal réunit chaque année plus de 400 tireurs. C'est dire que les cibles Fédération, Bonheur et Société sont vraiment mises à contribution au cours de deux week-ends de tir. Relevons aussi l'organisation, chaque année, d'un concours théâtral, dont le jury est présidé par M. Charles Apothéloz, qui se double d'un concours qui permet de jauger les connaissances générales des participants.

Si la majorité des membres de la FVJC ne s'adonne plus aux travaux de la campagne, elle est toujours attachée à ses villages. En cinquante ans d'existence, la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes a su évoluer et s'adapter constamment aux besoins de la jeunesse. Et c'est pourquoi elle peut, sous la présidence de M. Bernard Guex, en place depuis six ans, regarder l'avenir avec confiance.

Piéton renversé à Gimel

(ip) — Hier, à 20 h., une auto vaudoise circulant en direction de Saint-George a atteint et renversé un piéton à proximité du collège de Gimel. M. Pedro del Moral, 64 ans, domicilié à Gimel, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital d'Aubonne.

Yverdon : cycliste gravement blessé

(cp) — Un jeune garçon d'Yverdon, Daniel Cruchet, âgé de 12 ans, habitant rue des Charmilles 14, à Yverdon, descendait, samedi aux environs de 15 h. 30, le chemin de Floreyres. A la hauteur du chemin de Clairmont, son vélo dérapa vraisemblablement en raison du gravillon se trouvant à cet endroit.

Le jeune garçon fut transporté peu après par l'ambulance municipale à l'hôpital de la localité, où l'on constata qu'il souffrait d'une fracture du crâne.

Vevey : octogénaire renversé par une voiture

(cp) — Hier soir, à 18 h. 10, sur le quai Perdonnet, devant l'Hôtel des Trois Couronnes, un habitant de Vevey, âgé de 86 ans, voulut traverser la chaussée d'amont en aval. Au moment où il s'engageait sur le quai, en débouchant d'entre deux voitures en stationnement, il a été happé par une auto circulant en direction de Lausanne. Le malheureux piéton a été transporté en ambulance à l'hôpital de la Providence.

Jambe cassée

Samedi après-midi, à La Léchette, M. René Guibert, dentiste, domicilié à Lausanne, avenue de Rumine 51, s'est fracturé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital d'Aigle. Il y a 35 ans que M. Guibert pratique le ski.

Arrestation à Vallorbe

(cp) — La gendarmerie de Vallorbe a arrêté un ressortissant suisse qui rentrait de France et qui était recherché par le commandant de la police cantonale vaudoise pour une peine de deux mois de prison. Cet individu était également placé sous mandat d'arrêt des autorités judiciaires genevoises, pour une filouterie d'auberge d'environ 1000 francs.

Télési inauguré aux Plans-sur-Bex

Samedi après-midi s'est déroulée aux Plans-sur-Bex l'inauguration du premier télési implanté sur la commune de Bex. En effet, cette commune, l'une des trois ou quatre plus vastes du canton, et qui possède des alpages nombreux et magnifiques, n'avait pas encore d'installation de remontée mécanique sur son territoire.

Ce télési est toutefois le résultat d'une initiative privée, soutenu par les pouvoirs publics, que l'avenir du village des Plans inquiétait.

Avec la création récente d'un centre sportif, qui peut accueillir des jeunes gens, et la prochaine restauration d'un ancien hôtel, le village sortira certainement de sa léthargie hivernale, sans pour autant devenir une « station » surpeuplée.

Il restera le domaine des fervents de la montagne, des amateurs de

ski de fond, qui ont maintenant la possibilité de troquer de temps à autre leurs lattes légères contre des skis de piste. Une piste d'un kilomètre de longueur, qui n'a d'ailleurs rien d'une simple « promenade ». On y vivra de futurs « derbies » passionnants.

Lors de l'inauguration, le président du conseil d'administration du télési, M. Jean-Pierre Marlétaz, municipal, a salué plusieurs personnalités, dont MM. J.-J. Cevey, conseiller national, Hugo Rytter, vice-président de la Municipalité de Bex, M. Kuttel, inspecteur cantonal du tourisme, et Armand Veillon, député.

Etait également présent M. Paul Alméras, président du Ski-Club de Plan-Névé, l'un des principaux promoteurs de cette réalisation. — (ip)

INAUGURATION D'UN CLUB DE JEUNES A COPPET

(cp) — Vendredi soir, en présence des autorités civiles et religieuses, le Club des Jeunes de Coppet a inauguré son nouveau local situé sous la salle communale.

M. Didier Dumartheray, président, remercia la Municipalité et toutes les personnes qui ont apporté leur appui matériel. Quant à M. J. Buffat, syndic, il félicita les jeunes en les exhortant de mériter la confiance des aînés. Au nom des parents, M. Biéler, directeur du CPR, apporta encore quelques paroles de remerciements. Puis un fantaisiste, Roger Amstutz, raconta toutes ses bonnes histoires pour le plaisir de chacun. Pendant que la musique mettait un décor sonore dans ce local, décoré d'une façon originale, parents et jeunes partageaient une collation.

un heureux gagnant...



On se souvient que la reprise du PARKING DE MONTBENON à LAUSANNE par EUROGAS, avait fait l'objet d'une vaste action de propagande au terme de laquelle une RENAULT 16 devait être attribuée par tirage au sort à un des visiteurs du PARKING.

C'est maintenant chose faite et le sort a désigné M. Emile BENGELI, pierriste à Prilly. Notre photo montre Maître Roland ROCHAT, notaire, remettant les clés de sa voiture à M. Emile BENGELI entouré de MM. Raymond TRISS, directeur du PARKING EUROGAS de MONTBENON et de Pierre A. JACOT, réalisateur de la campagne de publicité.

P1162X

CTRON
CALCIUM
augmente votre rendement



CTRON
CALCIUM

C-Tron Calcium est un tonique reconstituant qui augmente la résistance et constitue une aide précieuse lors d'efforts intellectuels et physiques inhabituels.

comprimés effervescents Fr. 3.95/7.50
comprimés à croquer Fr. 3.95

Si l'on constate une action trop stimulante, ne pas en prendre le soir.

SRO-24
P5143Z